

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY**

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
30 rue Auguste DOMENGET
B.P. 6
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE
n° 2024-9-D-68

Michel BOUVIER – Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Objet : Achat de concession nouvelle au cimetière de Saint-Pierre d'Albigny

Carré 6 N° 41 Concession n° 327

Monsieur CARRAZ Albert.

Le maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22.
Vu la délibération du Conseil municipal n°30112021 090 en date du 30 novembre 2021, donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat.

DECIDE

- Article 1 : D'accorder à compter du **23 septembre 2024**, pour une durée de 30 ans, une concession nouvelle à M. CARRAZ Albert, demeurant au 4 Rue de la Fin de la Louza à Saint-Pierre-d'Albigny (Savoie), pour y fonder la sépulture pour sa femme Mme COMBERT (épouse CARRAZ) Laurence, et lui-même.
- Article 2 : De faire procéder au recouvrement de la somme de 765€ par le Trésorier municipal, correspondant au montant de la concession nouvelle achetée le 23 septembre 2024.
- Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise à Monsieur le Préfet de la Savoie et au Trésorier municipal.

Fait à Saint-Pierre-d'Albigny, le 24 septembre 2024

Le Maire
Michel BOUVIER

